

ACCOMPAGNEMENT PAR LE LOGEMENT EN DRÔME-ARDÈCHE



Association de loi 1901, ALDA héberge des familles en grande précarité. Elle les accompagne vers l'autonomie et l'exercice de leurs droits et devoirs. L'association regroupe des personnes, des collectifs et des associations de Drôme et d'Ardèche engagés pour le droit au logement des personnes à la rue ou en grande précarité. ALDA se mobilise pour une action solidaire et citoyenne et sollicite des partenariats avec les collectivités territoriales et les administrations de l'Etat.

LETTRE D'INFORMATION N°5/ SEPTEMBRE 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT

Une réalité s'impose à nous, une nouvelle pauvreté s'installe dans notre pays et donc dans nos départements de la Drôme et de l'Ardèche, celle des migrants, qu'ils soient demandeurs d'asile (ils ne sont pas tous logés) ou des déboutés du droit d'asile. Ces derniers refusent de retourner dans leurs pays où ils s'estiment en danger. Ceux qui obtiennent un titre de séjour sont épaulés dans leur insertion et ont un avenir plus sûr.

Nous sommes donc confrontés à des situations inhumaines. La société civile se mobilise et des personnes, des associations, des églises aident ces personnes. Ceci est réconfortant et montre que les valeurs qui fondent nos démocraties ne sont pas mortes. Notre association se met au service de ces bonnes volontés et apporte sa contribution pour adoucir le sort de ces familles jetées à la rue.

Nous étions dans le rouge en décembre 2015 et dans les premiers mois 2016. La générosité de nos soutiens et des efforts de gestion nous ont permis de terminer l'année 2016 avec un déficit modeste de 1% de notre budget. Les premiers mois de 2017 sont à l'équilibre. Une famille avec quatre enfants est maintenant autonome, dans un appartement à Fontbarlettes, une autre a eu un titre de séjour et va, dès la rentrée nous l'espérons, voler de ses propres ailes. Deux autres ont des perspectives de régularisation de leur situation administrative. Actuellement, nous logeons dans 17 logements 18 familles soit 19 femmes, 18 hommes et 33 enfants.

Nous avons pu louer trois nouveaux appartements, et nous devons envisager de trouver des logements plus grands pour trois de nos familles dont les enfants grandissent. Ces projets seront possibles si nous continuons à gérer au plus près nos dépenses (merci au groupe de gestion) et surtout si des donateurs (en temps et en argent) continuent à se manifester. De nombreuses familles sont en difficulté, et nous devons tous les aider et les accompagner dans leur insertion parmi nous, comme elles le désirent.

Luc GABRIELLE

COMPTE-RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES 2017

Le 8 juin 2017, ont eu lieu les Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire de l'association dans les locaux de l'Aumônerie.

L'AG Extraordinaire

Après 4 années de fonctionnement, dans un souci de simplification, **la suppression de la notion de Collèges « personnes morales » et « personnes physiques »** est votée à l'unanimité.

Cela induit :

- la recomposition du Conseil d'Administration
- la modification des articles 5, 7, 8, 11, 12, 13 et 14 des statuts de l'association
- la modification du mode de vote pour les Assemblées générales ordinaires et extraordinaire

Les nouveaux statuts et le compte rendu de l'AG peuvent être consultés par tous les adhérents, le mardi aux heures des permanences de l'association entre 17h30 et 18h30.

L'AG Ordinaire

En 2016, la première préoccupation de l'association a été **la pérennisation**, afin de protéger les familles accueillies :

- **Obtenir une stabilité financière :**
 - > Stabilisation du nombre de familles accueillies
 - > Efficience de la gestion administrative et du fichier donateurs
 - > Mise en place de la comptabilité analytique
 - > Maitrise des dépenses de fluides
 - > Développement de la communication
- **Accompagnement des familles :**
 - > Réécriture des contrats d'accueil
 - > Travail avec les collectifs
 - > Apprentissage du français
 - > Responsabilisation des consommations fluides
 - > Incitation à la participation aux charges
- **Des questions essentielles pour des objectifs inchangés :**
 - > Aider qui et sur quelle durée ?
 - > Quels choix pour l'association ?
 - > Accompagner les familles
 - > Rechercher de nouveaux volontaires pour accompagner les familles
 - > Mobiliser de nouveaux donateurs

Un nouveau CA a été élu, il est composé de Laurence Burnichon ; Benoit Cuvelier ; Marie Christine Depommier ; Jean-Pierre Despeisse ; Françoise Engelbach ; Bruno Espic ; Luc Gabrielle ; Françoise Henry ; Sophie Lecornu ; Henri Rebatel ; Mary Blanche Sibille.

Un nouveau bureau a été constitué :

Président : Luc GABRIELLE

Vice-présidents : Mary-Blanche SIBILLE et Jean-Pierre DESPEISSE

Trésorier : Bruno ESPIC

Secrétaire : Sophie LECORNU

Secrétaire adjointe : Françoise HENRY

La raison d'être de notre association reste inchangée : Il est impensable de voir des familles avec enfants à la rue, d'adultes demandeurs d'asile sans solution d'hébergement. Les situations les plus précaires se voient chez les migrants. Le point central est le droit au travail pour ces derniers. Nos efforts de tous les jours sont régulièrement récompensés : lorsqu'une famille accueillie obtient un titre de séjour, même pour une durée déterminée, lorsque des jeunes accueillis valident des diplômes scolaires et universitaires, comme ce fut le cas en juillet 2017, lorsque des enfants malades progressent vers la guérison.

Mais les bénévoles que nous sommes se posent des questions essentielles :

Faut-il continuer à héberger des déboutés du droit d'asile, et pour combien de temps ?

Le CA a décidé d'héberger les familles tant qu'il restait un espoir de régularisation, et d'arrêter notre aide au bout de l'année suivant la décision de rejet pour les familles remplissant les conditions de la circulaire VALLS. Mais est-ce concevable de laisser tomber des gens que nous accompagnions depuis des années ?

Faut-il faire baisser le nombre des familles que nous soutenons, ou considérer que l'expérience que nous avons accumulée serve aux nouveaux collectifs se formant après de déboutés, qu'ALDA soit le support technique de ces groupes ?

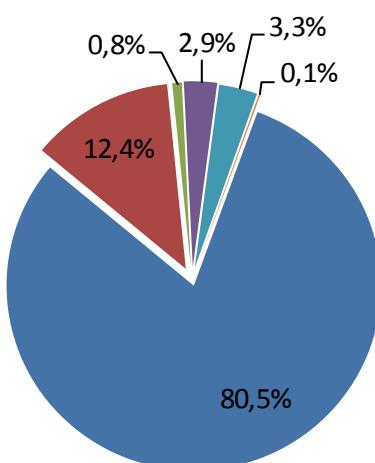
Nous avançons, en essayant d'apporter des réponses à ces questions et surtout en gardant au cœur le plus important : la dignité humaine.

Nous restons fragiles, et tous les soutiens sont importants, qu'ils soient financiers, humains, amicaux, solidaires... Pour nous aider à gérer notre association ou pour nous aider à trouver plus de donateurs, notamment au niveau des entreprises ou des grandes fondations.

ALDA EN QUELQUES CHIFFRES

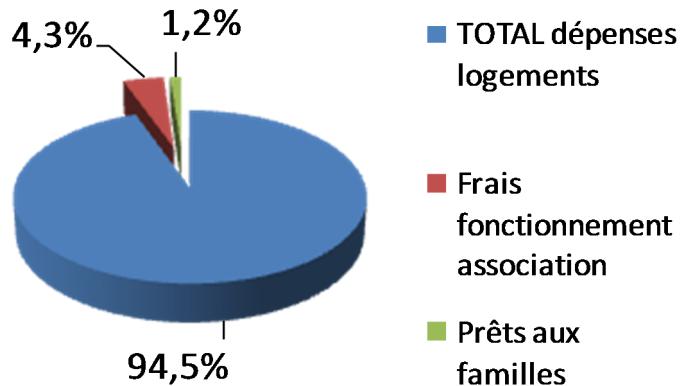
En 2017, ALDA loue 17 logements. Nous logeons 18 familles, ce qui représente 19 femmes, 18 hommes et 33 enfants.

- cotisations et dons
- participations familles
- subventions
- remboursements divers
- allocations logement
- intérêts livret A



120 150 € de recettes en 2016

121 596 € de charges en 2016



Samedi 4 Novembre 2017 : une date importante à retenir !

Une soirée théâtrale au profit d'ALDA
« L'immigrée, l'étranger et moi »
Par le collectif « Le théâtre sur la cerise »
(Le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement)

Si vous décidez de nous aider et de nous faire un don par virement, n'oubliez pas de l'accompagner d'un mail à alda.association@gmail.com en indiquant votre nom et votre adresse mail pour que nous puissions vous envoyer un justificatif fiscal.

RAPPEL : Grâce à la loi Coluche, si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 75% de la somme versée à l'année, car notre association est agréée dans le cadre de cette loi.

Exemple : 120€ versés à l'année donnent droit à 90 € de déduction sur les impôts, coût total du don : 30 € (2,5 euros par mois).

Même un petit engagement de 10€/mois nous permet de sécuriser un logement !!!

Retrouvez plusieurs fois dans l'année notre lettre d'informations. Si vous souhaitez la recevoir par courriel ou vous désabonner, contactez nous.

Pour nous contacter

Accompagnement par le Logement
en Drôme-Ardèche (ALDA)
2 rue des Etables 26000 Valence
alda.association@gmail.com
07 81 37 89 56

Pour adhérer (15€) ou faire un don

Chèque à l'ordre d'ALDA
Relevé d'Identité Bancaire
BIC: CEPAFRPP426
IBAN: FR76 1426 5006 0008 0011 3745 139

Retrouvez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ALDA2607